

# SUBSIDIARITÉ CONTRE DÉMOCRATIE...

*Subsidiaire: qui vient en aide à quelque chose de principal (Littré).*

*Subsidiarité: caractère de ce qui est subsidiaire (Larousse).*

*Le Monde*, que j'avais naguère qualifié «d'organe officieux de la hiérarchie catholique», demeure égal à lui-même.

S'inscrivant tout naturellement dans la campagne de la propagande d'État en faveur du «OUI» au référendum, il publie, le 30 juin 1992, un article dont le titre est à lui seul tout un programme: «*La subsidiarité contre le Moloch bureaucratique*», suivi d'un sous-titre: «*Un des fondements de la doctrine sociale de l'Église vient au secours de la Communauté*».

Voilà qui a au moins le mérite de la clarté, encore qu'il eût été plus juste de titrer: «*La subsidiarité au service du Moloch bureaucratique communautaire*».

Mais il est vrai que, pour les casuistes du *Monde*, il conviendrait de distinguer entre communauté et bureaucratie, ce qui revient à dire que, comme autrefois celle du roi, la personne du révérend-père Delors, grand patron de la *Communauté européenne*, est intouchable... seuls les «subsidiaires» sont responsables!

Et *Le Monde* de faire référence à l'encyclique *Quadragesimo anno* parue en 1931 qui, selon lui: «(...) brandissait la subsidiarité pour rappeler la primauté de l'homme face à la montée des totalitarismes» (sic).

Il serait difficile de falsifier plus effrontément la réalité historique: *Quadragesimo anno* qui, comme on le verra plus loin, fait ouvertement l'apologie du fascisme italien devenue, sous la plume de l'éminent «journaliste» du *Monde*, un obstacle «à la montée des totalitarismes»... faut le faire!

Mais le mieux est encore de se référer à l'encyclique elle-même dont le titre complet est: «*Encyclique "Quadragesimo anno", sur la restauration de l'ordre social*».

Lorsque cette encyclique paraît en 1931, les travailleurs portugais subissent le joug du régime cléricalo-fasciste de Salazar, en Italie le fascisme est depuis neuf ans au pouvoir, en Espagne il est mis définitivement fin à la dictature de Primo de Rivera par la proclamation de la république le 14 avril 1931 (l'encyclique en question est datée du 30 mai 1931), en France c'est la 3<sup>e</sup> République et, en Allemagne, c'est encore la République de Weimar. C'est dans ce contexte que le pape se propose de «restaurer l'ordre social». Ce que feront, quelques années plus tard, Franco en Espagne, Hitler en Allemagne et Pétain en France.

Mais revenons à l'encyclique elle-même qui, après avoir affirmé que «*socialisme religieux, socialisme chrétien, sont des contradictions: personne ne peut être en même temps bon catholique et vrai socialiste*», ce qui, on en conviendra, restreint considérablement la portée de «*l'engagement socialiste*» de MM. Delors, Mitterrand et quelques autres. Mais il est vrai que si l'on ne peut pas être en même temps bon catholique et «vrai socialiste», il n'est peut-être pas interdit d'être en même temps bon catholique et faux socialiste.

Propose comme moyen de restaurer «*l'ordre social*»: «*que les diverses nations si étroitement solidaires et interdépendantes dans l'ordre économique, mettent en commun leurs réflexions et leurs efforts pour hâter à la faveur d'engagements et d'institutions sagement conçus, l'avènement d'une bienfaisante et heureuse collaboration économique internationale*».

On n'est pas loin de «*l'idée de la Communauté économique européenne*» précédée, il est vrai, de la «*nouvelle Europe*» avortée pour cause de défaite allemande en 1945.

Mais *Le Monde* a raison, le pape fait explicitement référence au principe de subsidiarité lorsqu'il affirme:

*«(...) Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort: elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportement, les circonstances ou l'exige la nécessité.*

*Que les gouvernants en soient donc bien persuadés: plus parfaitement sera réalisé l'ordre hiérarchique des divers groupements selon ce principe de la fonction suppléative de toute collectivité, plus grandes seront l'autorité et la puissance sociale, plus heureux et plus prospère l'état des affaires publiques».*

A «l'ordre hiérarchique des divers groupements selon le principe de la fonction suppléative de toute collectivité»... on est loin, très loin de Montesquieu et du principe républicain de la séparation des pouvoirs.

Il est vrai qu'au regard de la doctrine sociale de l'Église, dans la mesure où tout pouvoir vient de Dieu, l'ordre hiérarchique avec ses fonctions supplétives doit être respecté... Chacun à sa place: le pape à Rome, Jacques Delors à Bruxelles, Mitterrand à l'Élysée et le «RMiste» dans son futur bidonville. Les uns et les autres ayant, par ailleurs, la possibilité d'accéder au salut éternel!

Telles sont les conséquences du péché «originel». Les hommes ne font pas leur propre histoire. Leur destin dépend totalement de la volonté divine. Pas étonnant que, dans ces conditions, Pie 12, dont on connaît par ailleurs la complaisance dont il fit preuve à l'égard du nazisme (qui, il est vrai, prétendait, lui aussi, construire un «ordre nouveau» pour mille ans), considère que: «*La lutte des classes doit être dépassée par un ordre organique unissant patrons et ouvriers*» (*Radio-messages du 14 septembre 1952 au "Katholikentag" de Vienne*).

Peut-on imaginer meilleure définition d'un ordre totalitaire où la seule liberté qui nous resterait serait de coopérer à la mise en œuvre des ordres venus d'en haut!

Mais tout aussi éclairant est le jugement porté par le pape sur le fascisme italien, notamment au travers de l'analyse qu'il fait du système corporatiste mis en place par Mussolini et son ministre du Travail Bottai:

*«(...) Récemment, ainsi que nul ne l'ignore, a été inaugurée une organisation syndicale et corporative d'un genre particulier. L'objet même de notre encyclique nous fait un devoir de la mentionner et lui consacrer quelques réflexions opportunes.*

*L'État accorde au syndicat une reconnaissance légale qui n'est pas sans conférer à ce dernier un caractère de monopole, en tant que seul le syndicat reconnu peut représenter respectivement les ouvriers et les patrons, que seul il est autorisé à conclure les contrats ou conventions collectives de travail. L'affiliation au syndicat est facultative, et c'est dans ce sens seulement que l'on peut qualifier de libre cette organisation syndicale, vu que la cotisation syndicale et d'autres contributions spéciales sont obligatoires pour tous ceux qui appartiennent à une catégorie déterminée, ouvriers aussi bien que patrons, comme sont aussi obligatoires les conventions collectives de travail conclues par le syndicat légal.*

*Les corporations sont constituées par les représentants des syndicats ouvriers et patronaux d'une même profession ou d'un même métier et, ainsi que de vrais et propres organes ou institutions d'État, dirigent et coordonnent l'activité des syndicats dans toutes les matières d'intérêt commun.*

*Grève et lock-out sont interdits; si les parties ne peuvent se mettre d'accord, c'est l'autorité qui, intervient».*

Décidément, rien de nouveau sous le soleil, lorsque la C.F.D.T. (en raison de sa fonction suppléative) réclame la cotisation syndicale retenue à la source (voir la C.A.N.A. à Ancenis ou, comme en Lorraine, la réglementation du droit de grève), elle est évidemment dans le droit fil de la «*doctrine sociale de l'Église*».

On voudra bien m'excuser d'avoir été un peu long et peut-être fastidieux, mais le principe de la subsidiarité vaut d'être analysé et compris, d'autant que, comme le proclame *Le Monde*, il est effectivement un des fondements de l'*Europe de Maastricht*. Le principe de subsidiarité est indissociable de la doctrine sociale de l'Église, et la doctrine sociale de l'Eglise c'est avant tout la poursuite de son combat contre la Révolution française et ses acquis démocratiques. C'est aussi une déclaration de guerre en bonne et due forme à la classe ouvrière organisée. C'est le Moyen Age opposé aux Lumières et c'est l'Europe cléricalo-totalitaire qu'on nous demande de ratifier par référendum le 20 septembre prochain.

Certes, on ne peut préjuger du résultat du scrutin du 20 septembre, mais on peut cependant être assuré d'une chose: quelle qu'en soit l'issue et même si, par malheur, les «*OUI*» l'emportaient, le combat séculaire

entre l'obscurantisme et les forces de progrès n'en serait pas pour autant terminé; peut-être changerait-il de forme et, de ce point de vue, l'action des routiers et des agriculteurs en lutte contre les conséquences des «*directives de Bruxelles*» et à laquelle le pouvoir socialiste ne trouve rien d'autre à opposer que les véhicules blindés de la gendarmerie et les chars AMX de l'armée, ne pourrait bien être qu'un avant-goût de ce qui nous attendrait.

Mais peut-être vaudrait-il mieux tenter d'éviter des événements aussi funestes en faisant le bon choix le 20 septembre:

- en choisissant la république contre l'Europe vaticane;
- en votant *NON* au référendum!

**Alexandre HÉBERT.**

---